

Obtention du titre d'aspirant instructeur parapente

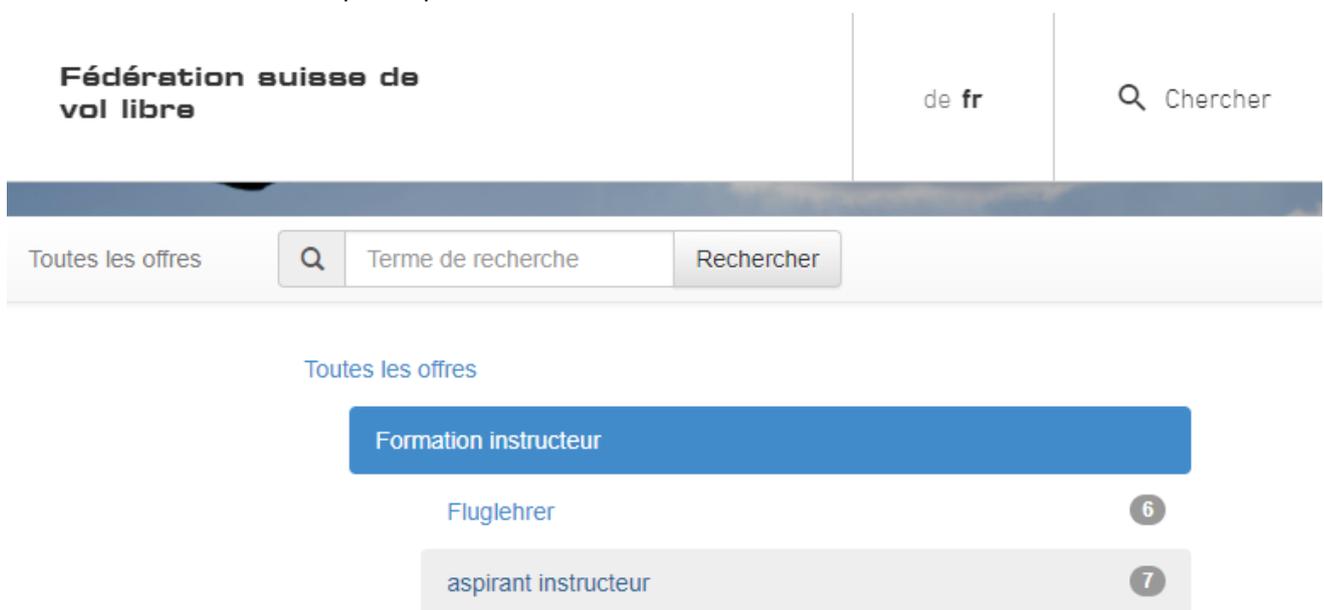
L'ordre dans lequel sont remplies les conditions préalables n'a pas d'importance.

Conditions préalables:

- Être majeur
- Être détenteur de la licence officielle de parapente depuis au moins 1 an
- Option 1 : avoir passé un cours de secouriste niveau **1 IAS** où
Option 2 : *cours de sauveter* + cours de réanimation *BLS-AED-SRC*
Les cours doivent être valides jusqu'au moment de la réception du titre d'aspirant instructeur
- Avoir réussi le cours de base FSVL «Pédagogie»
- Avoir réussi l'examen théorique

L'examen théorique ne peut être passé que lors des sessions d'examens théoriques spécialement prévues pour les aspirants instructeurs.

Important: Inscription via le domaine Formation instructeur → aspirant instructeur → examen théoriques aspirant instructeurs



The screenshot shows the search interface of the Fédération suisse de vol libre website. At the top, the logo 'Fédération suisse de vol libre' is on the left, and 'de fr' and a search button 'Chercher' are on the right. Below this is a search bar with 'Toutes les offres' on the left, a search icon, a text input field containing 'Terme de recherche', and a 'Rechercher' button. Below the search bar, there is a list of search results under the heading 'Toutes les offres'. The first result is 'Formation instructeur' in a blue box. Below it is 'Fluglehrer' with a '6' in a circle. The second result is 'aspirant instructeur' in a grey box with a '7' in a circle.

Info: L'examen correspond au savoir transmis par le livre «Lötscher-Zeller», la brochure « espace aérien » et la carte « vol à voile ». Contrairement à l'examen normal pour pilote, les réponses ne sont pas données sous forme de choix multiple.